

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE CONSTANTINE

Numéro d'identification fiscale: 41900 60000 25042

Téléphone : 030-29-14-44

Fax : 030-29-17-17

AVIS Du 2eme'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC

EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2026

La Wilaya de Constantine représentée par La Direction de l'hydraulique, lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet

Projet : « Réalisation, équipement, électrification et raccordement d'un Forage à Ain Tin »

Retrait du cahier de charges

Le retrait du présent cahier des charges se fera auprès du **Bureau des marchés (SAM) Direction de l'Hydraulique UV 01 Nouvelle Ville Ali Mendjeli Constantine.**

Conditions d'éligibilité : En application de l'article 62 – 3ème tiret du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- **Soumissionnaire seul**
 - ✓ Les soumissionnaires doivent être titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en hydraulique comme activité principale, de catégorie **cinq (05) et plus** en cours de validité, ainsi que le code **34.303** (travaux de forage et de sondage de puits).
 - ✓ Les soumissionnaires ayant réalisés au moins un (01) projet similaire justifié par **des attestations de bonne exécution** délivré par le maître d'ouvrage publics portant obligatoirement le montant, la date de la réalisation et réceptionné définitivement justifié par un PV de réception définitive ou mentionnée sur les attestations de bonne exécution.
 - ✓ Les soumissionnaires doivent avoir un minimum de chiffre d'affaire moyen des (03) trois dernières années (2022-2023-2024) de 10 000 000,00 DA certifié par le commissaire au compte ou comptable agréé et visé par les services des impôts et commissaire au compte agréé ou expert-comptable.
- **Soumissionnaire en groupement**

Le groupement momentané d'entreprise doit être solidaire conformément à l'article 81 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux articles 03-44-55 de La loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

- ✓ Les membres agissant en groupement s'engagent solidairement pour la réalisation du projet objet du marché.
- ✓ Le chef de file doit avoir la catégorie cinq (05) et plus en hydraulique comme activité principale en cours de validité et les membres du groupement ont comme activité principal hydraulique ou bâtiment de catégorie trois(03) ou plus.
- ✓ le chef de file doit avoir la majorité.
- ✓ Les membres agissant en groupement ayant réalisés au moins un (01) projet similaire justifié par **des attestations de bonne exécution** délivré par le maître d'ouvrage publics portant obligatoirement le montant, la date de la réalisation et réceptionné définitivement justifié par un PV de réception définitive ou mentionnée sur les attestations de bonne exécution.

Les membres agissant en groupement doivent avoir un minimum de chiffre d'affaire moyen des (03) trois dernières années (2022-2023-2024) de 10 000 000,00 DA certifié par le commissaire au compte ou comptable agréé et visé par les services des impôts et commissaire au compte agréé ou expert-comptable **Les offres comportent 03 dossiers**

Le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière conformément au cahier des charges

PRESENTATION DES OFFRES :

En application de l'article **N°67** du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées et portant selon le cas, la mention « **Dossier de candidature** » « **Offre technique** » et « **Offre financière** », Les **trois (03) enveloppes** intérieures devront également comporter la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »

Durée de préparation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours** à compter de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux en arabe et français et les journal électronique ou sur le BOMOP.

Dépôt des offres

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation de 08 h 00 à 11 h 00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date d'ouverture des plis est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn au niveau de la salle de réunion de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Constantine, en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient assister.

Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres ; et le délai de validité des offres sera prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire pour l'entreprise attributaire et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.